

Résultats du concours de nouvelles policières



Résultats du concours de nouvelles policières

Le 3 décembre au Festival " Police et histoires de police " à Auch, Line Ulian a annoncé les résultats du concours de nouvelles policières organisé par l'association " Le 122 ". Vingt-cinq écrits ont été adressés, c'est dire l'engouement des auteurs pour cet exercice et il a été très difficile de faire un choix.

Dans la catégorie " moins de 18 ans ", la gagnante est Salomé Gouetcha pour sa nouvelle intitulée " Meurtre à Monfort ". Cette jeune fille de 16 ans s'est inspirée d'un meurtre sordide perpétré dans le Gers et l'a détourné pour un dénouement des plus surprenants. Salomé demeure en Nouvelle Calédonie.

Concernant les " plus de 18 ans ", trois nouvelles ont été sélectionnées.

Le troisième prix est attribué à Jean-Luc Guardia pour " J'accuse... ! ", dont Line Ulian beaucoup apprécié le style et la façon particulière et originale d'enchaîner le récit.

La deuxième nouvelle choisie est " Le tueur au tournevis " de Cyrille Thiers. Le récit est clair, net, précis ! Les personnages sont bien campés, l'intrigue menée avec soin avec un final inattendu. La consigne locale est respectée. L'écriture est concise, bien rythmée et maîtrisée.

Enfin, le gagnant de ce concours de nouvelle est Éric Gohier pour " Poulet aux truffes ". Ce texte fait preuve d'une bonne dose d'humour dès le commencement, puis tout au long du récit. Les analogies sont particulièrement réussies et succulentes. L'écriture est maîtrisée, fluide. La fin est pour le moins inattendue. La quasi-totalité des nouvelles seront publiées dans un recueil édité par l'association " Le 122 ", qui lancera un nouveau concours en 2018.



Line Ulian est la marraine du concours de nouvelles policières./PhotoNathalie Glévarec, DR.